Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20261007-2026B30BIS-DE

ANNEXE 1 - année 2026

Propriétaire de l'Aire :

4Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'
1 Place Saint-Jean
71500 Louhans-Châteaurenaud
Tél. 03 85 60 10 95

Gestionnaire :
Gestion'Aire S.A.S. (3, rue du Cardinal Aleman - 01100 ARBENT).

Localisation de l'aire :
Aire d'accueil des gens du voyage : 1051 chemin des Salines à Louhans.

Capacité d'accueil :
Nombre places conformes aux normes techniques édictées par le décret n°2001-569 du 29 juin 2001 : 24 places (soit 12 emplacements).

Superficie moyenne des places : 80 m^2 soit 160 m^2 par emplacements

Équipements :
Chaque emplacement est muni d'une borne individuelle d'électricité et d'une arrivée d'eau.
Chaque emplacement est composé d'un sous-compteur d'eau et d'électricité.
Par ailleurs, l'aire est équipée d'un bloc sanitaire collectif comportant 3 douches et 5 WC (dont 1 WC et 1 douche PMR), ainsi que d'un local avec bac pour la vaisselle.
1 emplacement est réservé aux personnes à mobilité réduite.

Services :

- Mise en place des actions de sensibilisation sur l'environnement (tri sélectif, consommation d'eau, électrique, etc…).
- Accompagnement des familles en leur facilitant l'accès aux services publics et sociaux du département et tout autre partenaire institutionnel (Ecoles, Pôle Emploi, CAF…).
- Accompagnement des familles à une meilleure intégration dans le territoire en facilitant l'accès aux différents partenaires locaux (CCAS, médiathèque, associations…).
- Accompagnement, aider à l'inscription et améliorer la scolarisation des enfants et en maternelle et primaire et accompagnement des familles dans une démarche de volontariste de scolarisation des enfants de plus de 12 ans (CNED ou établissements présents sur le territoire).

Tarifs :

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20261007-2026B30BIS-DE

- Électricité : 0,15 € le kWh
- Eau : 2,85 € le m^3
- Emplacement : 2,00 € par jour
- Caution : 100,00 €

Modalités de gestion et gardiennage :
La gestion et le gardiennage ont été confiés à la société Gestion'Aire S.A.S.

Les admissions et les départs se font en présence du gestionnaire aux jours et heures d'ouverture du bureau d'accueil affichés sur l'aire, à savoir : lundi 13h-17h, mardi 9h-12h et 13h-17h, mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 13h-17h, vendredi 13h-17h, samedi 9h-12h.